

MOTS CLÉS : hébergement, insertion sociale, violence, femme, précarité.



• PARIS 3^e ARRONDISSEMENT • FIT, UNE FEMME,
UN TOIT

FIT, une femme, un toit
11, boulevard des Filles-du-
Calvaire
75003 Paris
Tél. : 01 44 54 87 90
Email : afit003@wanadoo.fr
<http://www.associationfit.org/>

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT LES UNIVERS'ELLES

Située dans le 3^e arrondissement de Paris, FIT, une femme, un toit¹ accueille dans son centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), baptisé *Les Univers'Elles*, des femmes âgées de 18 à 25 ans. Elle inscrit son action dans une perspective éducative visant l'émancipation de ses résidentes, victimes pour la plupart de discriminations et de violences. Ayant rejoint le réseau Féministes en mouvement en 2011, le FIT interpelle les pouvoirs publics pour dénoncer l'aggravation de la situation sociale d'une part non négligeable de femmes : si la situation globale des femmes en France a tendance à s'améliorer, nombre d'entre elles restent cependant à l'écart de cette évolution.

DU FIT AU CHRS

A SA CRÉATION en 1969, le FIT, Foyer international de jeunes travailleuses, n'accueille que de jeunes femmes salariées. Mais, avec l'augmentation du nombre de femmes en situation de détresse et l'engorgement des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de Paris, l'association ouvre progressivement ses portes à d'autres publics : en 2000, elle signe un accord avec l'État pour accueillir 60 femmes en situation d'urgence, tout en conservant pendant neuf ans encore 40 lits réservés aux jeunes travailleuses. La cohabitation de ces deux publics n'a pas été sans poser des problèmes, du fait du décalage entre les situations vécues par les femmes. En effet, les conditions de vie très dures des femmes arrivant au CHRS et leur difficulté à sortir mentalement de ces épreuves freinent leur intégration parmi les jeunes travailleuses qui, en dehors de leurs faibles ressources, n'ont jamais été confrontées à des

problématiques sociales aussi vives. Marie Cervetti, directrice de l'association, illustre ainsi cette situation : « *Nous avons eu une jeune femme assez spéciale. Quand elle est arrivée, elle a continué à vivre comme si elle était dehors. Elle dormait par terre et était d'une violence absolue. On a choisi de ne pas l'exclure, mais son intégration au FIT a été longue. Aujourd'hui, elle a obtenu son CAP d'ébénisterie.* »

En 2009, l'association est confrontée à des problèmes financiers : la Ville de Paris n'a pas augmenté sa subvention pour compenser le déficit structurel de l'association et la caisse d'allocations familiales (CAF) a réduit la sienne. Aussi l'association se voit-elle contrainte de fermer son foyer de jeunes travailleuses, perdant alors 40 places d'hébergement². Seule l'activité du CHRS *Les Univers'Elles* est maintenue, permettant d'accueillir 60 personnes.

La place gagnée par la fermeture de 40 lits est cependant l'occasion de réaménager les locaux du FIT, propriété de l'as-

sociation : les chambres triples sont transformées en 36 chambres individuelles et 12 chambres doubles, chacune disposant désormais de leurs propres sanitaires. Marie Cervetti explique : « *La vice-présidente de l'association est une ancienne résidente du FIT. Cela fait l'originalité et la force de notre association, car cette administratrice a vécu de l'intérieur la vie en chambre collective, sans intimité. Elle est ainsi parvenue à nous convaincre qu'il était vraiment urgent de permettre aux femmes d'avoir un lieu à elles. Cela est d'autant plus important pour celles qui, ayant vécu dans leur famille à 4 ou 5 dans une même chambre, n'ont jamais connu le respect de leur intimité.* » La diminution du nombre de places a ainsi permis l'amélioration de la qualité de l'hébergement et l'humanisation de l'accueil des résidentes.

UN HÉBERGEMENT RÉSERVÉ AUX JEUNES FEMMES

La volonté de l'association d'accueillir les femmes âgées de 18 à 25 ans résulte à la fois de l'héritage du foyer de jeunes travailleuses et du fait que ce public se trouve dans une précarité extrême : ces femmes ne peuvent bénéficier d'aucun revenu social³. En 2011, 90 % des résidentes étaient en situation de rupture familiale. En l'absence de soutien familial ou de travail, ces jeunes femmes sont sans ressources. Marie Cervetti précise : « *À leur arrivée, certaines nous racontent avoir dormi dans des gymnases ou des hôpitaux, avec d'autres personnes, hommes et femmes sans-abri depuis des années, complètement cassés, marqués et épuisés par les efforts déployés et les réflexes acquis pour survivre dans la rue. Cet univers est effrayant pour ces jeunes filles, qui sont en recherche de sécurité.* » Les femmes qui arrivent au FIT cumulent les difficultés : isolées, victimes de violences de toutes sortes et de discriminations, elles ne parviennent à accéder ni aux soins, ni à un emploi stable ni au logement. Leur faible niveau scolaire ou leur cursus inachevé peu professionnalisant accentue le risque de chômage, de CDD successifs, de temps partiels cumulés, qui les maintiennent dans un statut précaire. « *Ces femmes sont à la recherche d'heures de travail. Elles vont travailler 2 heures par ci, 1 heure par là et 3 heures ailleurs, passant autant de temps dans les transports en commun, pour au final gagner 500 euros par mois... et en utiliser une bonne partie pour leurs frais de déplacement.* »

UNE ASSOCIATION EXPERTE DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

En 2011, sur 104 femmes hébergées au cours de l'année par le FIT (dont 44 nouvelles arrivées, suite à 44 départs), 41 % ont subi des violences sexuelles⁴ (soit 4 points de plus que l'année précédente) et 11 % ont été victimes de mutilations sexuelles⁴. À cela s'ajoutent les autres formes de violences repérées : 77 % des résidentes ont subi des maltraitances

familiales (souvent dès leur plus jeune âge), 20 % un mariage forcé, 35 % des violences conjugales. Par ailleurs, 47 % des résidentes vivaient dans l'errance ou dans la rue avant leur arrivée.

Ces chiffres, en augmentation, inquiètent. Alors que ces jeunes femmes restent invisibles dans la plupart des études menées sur la précarité et que les données statistiques les concernant sont rares, leur situation ainsi mise au jour s'avère pourtant alarmante.

C'est par la confiance que les 4 éducatrices et la directrice de l'association parviennent à instaurer avec les jeunes hébergées que les situations des femmes accueillies sont dévoilées et les histoires de vie confiées. Les récits de ces jeunes femmes ont permis au FIT d'acquérir une expertise fine des violences faites aux femmes. « *Nous observons chez elles : une solitude qui induit un repli sur elles-mêmes ; des accès de colère dirigés contre d'autres résidentes ou contre elles-mêmes ; des hyper-susceptibilités ; un laisser-aller au niveau de l'hygiène (sentir mauvais permet de garder l'autre à distance) ; la narration des violences subies sans aucune émotion apparente ; un positionnement dans la toute-puissance pour dissimuler leur impuissance...* »

Les professionnels de l'association sont ainsi en mesure de percevoir les racines, les mécanismes et les conséquences psychologiques de ces violences. Cette connaissance leur permet d'interroger leurs pratiques et d'adapter leur mode d'accompagnement des résidentes afin qu'elles sortent du cercle de la violence. C'est ainsi que les éducatrices de l'association s'appliquent à « *remettre de la pensée et des émotions dans le ou les traumatismes que ces femmes ont subis*⁵ » afin d'inverser leur sentiment de culpabilité ou de honte et de réduire leur vulnérabilité vis-à-vis du monde extérieur. Comprendre l'origine de leurs souffrances et faire le lien avec les symptômes identifiés permettent aux résidentes d'imaginer un avenir différent.

UN CADRE SÉCURISANT

L'objectif du CHRS *Les Univers'Elles* est dans un premier temps d'offrir un toit à ces femmes, un lieu stable et sécurisant, afin de leur permettre de se poser, de reprendre leurs marques avant de réapprendre à s'occuper d'elles, de se cultiver et d'accéder à une formation ou à un emploi.

Pour ce faire, à leur arrivée, chaque résidente est tenue de signer le règlement de fonctionnement de l'établissement qui s'impose de façon égalitaire tant aux hébergées qu'aux salariés. Celui-ci indique les conditions d'accueil, d'admission et de prolongation de l'hébergement, les droits et libertés de chacun, les règles de vie collectives et l'organisation institutionnelle. Cet outil pose ainsi les règles de fonctionnement et définit « *un cadre dont les femmes ont besoin pour se restructurer* », explique Marie Cervetti.

Les femmes sont mises à l'abri, tant par le toit qui leur est proposé que par la sécurité qui leur est garantie. Cette

sécurité est avant tout physique : l'entrée dans le CHRS est contrôlée par une caméra ainsi que par un système de reconnaissance digital, évitant l'intrusion de conjoints violents par exemple. Deux agents d'accueil sont en poste, l'un de jour, l'autre de nuit, permettant de filtrer les allers et venues 24 heures sur 24. « Ici, on ne les laisse pas être maltraitées et les filles se sentent vraiment protégées. Lors du premier entretien des résidentes, à leur arrivée, je leur dis textuellement "ici le suicide est interdit". Ça peut faire sourire, parce qu'on se dit que quelqu'un qui veut se suicider le fera de toute façon, qu'on le lui interdise ou non. Eh bien, je constate que, chaque fois, les femmes répondent "très bien, d'accord", ce qui montre qu'elles acceptent l'idée qu'ici, on ne leur laissera pas se faire du mal. »

Cette sécurité est également morale, dans la mesure où chaque action est pensée de façon à procurer de la réassurance, de l'apaisement. Par exemple, la régularité des entretiens éducatifs et des moments collectifs permet de sortir les jeunes femmes de l'isolement, dans une perspective d'ouverture aux autres et de mise en confiance. Autre exemple, tous les salariés du FIT ont bénéficié de sessions d'analyse des pratiques, encadrées par une psychologue de l'Institut de victimologie de Paris. Ce travail a permis aux agents d'accueil notamment d'apprendre à trouver le juste milieu entre laxisme et autoritarisme, à faire preuve de patience et d'écoute tout en maintenant le cadre.

Toutefois, cette organisation sécurisante a été pensée de façon à laisser aux femmes leur liberté de mouvement et de relations. Par exemple, bien que réservé aux femmes, le CHRS est ouvert de 10 heures à 23 heures aux visiteurs quels qu'ils soient. Aussi les résidentes peuvent-elles recevoir si elles le souhaitent leur compagnon (en dehors de ceux repérés comme violents), tant dans les espaces collectifs que dans leur chambre. « La non-mixité ne veut pas dire la séparation avec l'autre.⁶ » Pour l'équipe du FIT, cette ouverture du lieu permet notamment d'éviter que ces jeunes femmes ne considèrent tous les hommes comme des dangers potentiels, en en étant éloignées.

UNE ÉCOUTE ET UNE PARTICIPATION ACTIVE DES RÉSIDENTES

Marie Cervetti explique : « Ici, tout ce que l'on fait est réfléchi avec les résidentes. » Comme la loi l'impose à tout établissement d'accueil, le CHRS a mis en place un conseil de la vie sociale (CVS) dans lequel siègent la vice-présidente ainsi qu'une représentante des salariés (élue par l'ensemble des salariés) et 6 ou 7 résidentes, pas toujours élues mais volontaires pour participer à cette instance. « Ce CVS est très dynamique : il est associé à tout ce qui est fait dans l'association. Il a un rôle d'alerte sur tout type de dysfonctionnement repéré et est force de proposition pour y remédier. »

Réuni tous les 2 mois, le CVS constitue un temps formel de discussion et d'échange sur les conditions d'accueil au FIT. Projet associatif ou d'établissement, règlement de fonctionne-

ment, code des bonnes pratiques... sont autant d'outils que les jeunes hébergées sont incitées à s'approprier et à faire vivre en les mettant en débat.

Libérer la parole est un enjeu essentiel pour le FIT et l'ensemble des actions proposées va dans ce sens. Par exemple, les « papoti papota » des mercredis soirs sont devenus un rendez-vous incontournable. C'est autour d'un verre, de gâteaux ou de toasts parfois préparés par l'une des résidentes que la directrice, une éducatrice et une poignée de résidentes (entre 3 et 10) se réunissent dans le salon pour discuter d'un sujet d'actualité ou de leur préoccupation du moment.

« On est là pour papoter de façon informelle, ce qui modifie le rapport des salariés du FIT avec les jeunes femmes. » Confidences, échanges de « bons plans », partage de contacts, débats littéraires... sont autant de sujets abordés permettant d'encourager la parole. « Les jeunes femmes apprennent à se respecter, à s'écouter, à exposer leur point de vue, à se contredire, à aiguiser leur sens critique dans un climat bienveillant. » Le « papoti papota » passe de discussions légères à des temps plus sérieux ou plus émouvants. Des personnes extérieures au FIT peuvent y venir témoigner de leur parcours, expliquer leur métier, communiquer une information, à la demande des résidentes [ou de l'équipe]...

LES ACTIONS COLLECTIVES

Le FIT a rejoint le réseau Féministes en mouvement et en est un membre actif. Il a à cœur de transmettre aux résidentes sa conviction profonde qu'une société plus juste est une société dans laquelle l'égalité entre les femmes et les hommes s'opère à tous les niveaux. Il encourage ainsi les jeunes femmes à porter des projets collectifs à visée éducative abordant les sujets qui les touchent directement : les violences familiales ou conjugales, le harcèlement moral ou sexuel, les emplois précaires... En travaillant sur ces projets, les femmes déconstruisent progressivement leur représentation de ce qu'est une société « normale ». Marie Cervetti explique ainsi : « Elles sont nombreuses à dire "ce n'est pas grave si je travaille à mi-temps et si je perçois 400 euros par mois, puisque mon compagnon gagne 1500 euros. À nous deux, on peut s'en sortir." Ce à quoi je leur réponds : "Mais si votre ami s'en va, que se passera-t-il pour vous?" » Les projets initiés impliquent la mise en place d'ateliers d'écriture, l'organisation de rencontres avec d'autres femmes, pour partager les expériences, ou avec des spécialistes d'une question donnée, pour prendre du recul sur sa situation personnelle. Supports photos ou vidéos sont utilisés pour faire passer les messages, l'idée étant que les femmes aillent ensuite défendre leur travail devant d'autres publics : représentants politiques, lycéens, associations de quartier... « Les filles sont invitées à des tables rondes pour expliquer leur projet. Elles sont amenées à prendre le micro, à discuter avec des habitants... Leur émancipation passe aussi par là », explique Marie Cervetti. « Ce travail leur permet de resituer leur histoire personnelle dans quelque chose de plus large, un problème qui est sociétal. Elles vont non seulement en discuter entre elles, mais aussi avec d'autres, en dehors du CHRS, avec des personnes qui n'ont pas forcément vécu

leurs difficultés. L'objectif est de les confronter au monde extérieur et de les pousser à défendre leur point de vue.»

Le projet « On prend la campagne », porté en 2011, est un exemple du travail effectué par les résidentes. Les témoignages visaient à interpeller les candidats aux élections présidentielles de 2012 sur les thématiques touchant personnellement les femmes du CHRS – le logement, la santé, les violences faites aux femmes et l'emploi – grâce à l'écriture et la réalisation d'un support vidéo. Chaque semaine pendant deux mois, 6 jeunes femmes se sont réunies pour exprimer ce qu'elles ressentaient, revenant sur des parcours douloureux. Accompagnées dans l'écriture par les éducatrices, les participantes ont produit des lettres puis les ont lues à 4 voix « avec émotion et détermination » en étant filmées. Ce film de six minutes démarre ainsi : « Madame, Monsieur, vous qui voulez présider la France, nous vous lisons cette lettre que vous écouterez peut-être si vous en avez le temps. Notre histoire est une histoire comme celle de milliers d'autres femmes. Nous parlons pour elles et avec elles. Elle a commencé chez moi... » Adressé aux candidats, ce film a également été diffusé au Centre Hubertine-Auclert⁷ puis à La Cigale lors d'une soirée d'interpellation des candidats organisée par Féministes en mouvement.

Séverine Lemièrre, présidente de l'association, analyse ces projets collectifs comme un outil de travail sur les représentations et un moyen de permettre aux jeunes femmes de se réassurer : « Ces femmes ont tellement intégré le langage dominant que leurs préjugés sont difficiles à faire tomber. » Avec les projets collectifs, les résidentes peuvent s'emparer d'une question, la travailler jusqu'au bout. C'est, pour certaines, la première fois qu'elles vont au bout de leur démarche. « L'aboutissement du projet a un effet direct sur leur reprise de confiance en elles. »

UN BUDGET SOUS TUTELLE DE L'ÉTAT

En tant que CHRS, le FIT est sous la tutelle de l'État. De fait, lorsque les subventions qui lui sont allouées par l'Agence régionale de santé sont réduites, son projet associatif doit être rediscuté. C'est ainsi que la diminution du budget du CHRS de 100 000 euros en 2011 et son maintien en l'état en 2012 ont contraint l'association à réévaluer le montant de l'aide pécuniaire pouvant être apportée aux résidentes : le nombre de « tickets service » permettant d'assurer leur alimentation et leur hygiène et de titres de transport attribué a dû être réduit, tout comme le montant des sommes exceptionnelles accordées pour l'achat de vêtements, pourtant indispensable lorsque certaines arrivent avec très peu d'affaires (parfois uniquement ce qu'elles portent sur elles).

Jusqu'à quand l'État soutiendra-t-il le CHRS ? Telle est la principale inquiétude de la présidente : « L'État va-t-il financer notre déficit ? Ne va-t-il pas un jour nous annoncer que l'on ne peut s'en sortir qu'en rejoignant une autre association ? » Dans un souci de limiter l'éparpillement des fonds, le risque est en effet de voir l'État favoriser les projets portés par des associations d'envergure nationale.

Au-delà de l'insertion sociale et professionnelle, l'association FIT, une femme, un toit souhaite développer chez les jeunes femmes hébergées une autre façon de penser la société, pour cesser d'en être perpétuellement exclues. Elle propose chaque année de nouveaux projets, de nouvelles activités, pour aider ces jeunes femmes à se libérer de leur passé. Malgré les restrictions budgétaires, l'association parvient à proposer des actions qui dynamisent la vie de la structure. Un de ses atouts est sa capacité à activer et développer son réseau de partenaires (associations, entreprises, centres de formation...) et à mobiliser le collectif Féministes en mouvement, acteurs qui lui permettent de confronter les idées et de s'ouvrir vers l'extérieur. ■

NOTES

1. Le Foyer international des travailleuses (FIT) est une association créée en 1969. Ses statuts ont été modifiés en 2010, date à laquelle le FIT devient FIT, une femme, un toit.

2. En 2011, par manque de places, 174 femmes adressées par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) n'ont pu être accueillies (ce chiffre ne tient pas compte des demandes téléphoniques).

3. Le revenu de solidarité active (RSA) est attribué au plus de 25 ans, les moins de 25 ans devant soit être parent isolé, soit avoir travaillé pendant au moins deux ans au cours des 3 années précédant la demande de RSA. Les élèves et étudiants et les personnes en congé parental (total ou partiel) sont exclus du droit au RSA.

4. Données issues du rapport d'activité 2011 de l'association.

5. Extrait du rapport d'activité 2011 de l'association.

6. Citation du bimestriel d'information publié par le FIT, mai 2012.

7. À l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France, ce centre de ressources est un espace d'information et d'expertise dont l'objectif est de promouvoir une culture de l'égalité entre femmes et hommes. ■

Entretien réalisé par Candice Vincent

le 19 juillet 2012 avec :

- **Séverine Lemièrre**, présidente,
- **Marie Cervetti**, directrice de l'association FIT, une femme, un toit. ■

Conception maquette : Claire Péraro
Mise en page : Candice Vincent



CENTRE DE RESSOURCES

15, rue Catulienne – 93200 Saint-Denis

www.professionbanlieue.org